

**christophe guillouët,  
architecte**



**CHOIX  
de  
PROJETS,  
PUBLICATIONS**

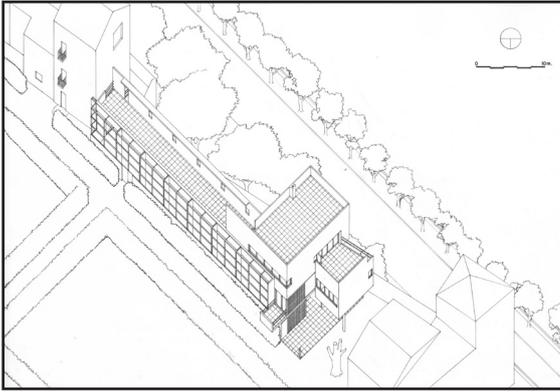
Christophe Guillouët, architecte, docteur en esthétique  
14 rue Alexandre Cabanel 75015 Paris  
téléphone : 01 56 58 25 21 - courriel : [christophe.guillouet@wanadoo.fr](mailto:christophe.guillouet@wanadoo.fr)

**CHOIX  
de  
PROJETS :**

**1- fantaisie**

## 2 pavillons dans la villa Médicis

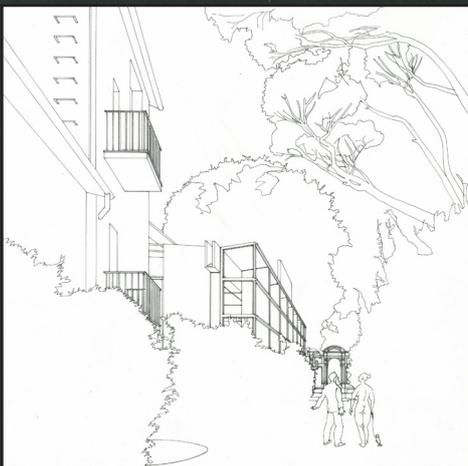
Rome, colline du Pincio, 1990. Projets A et B.



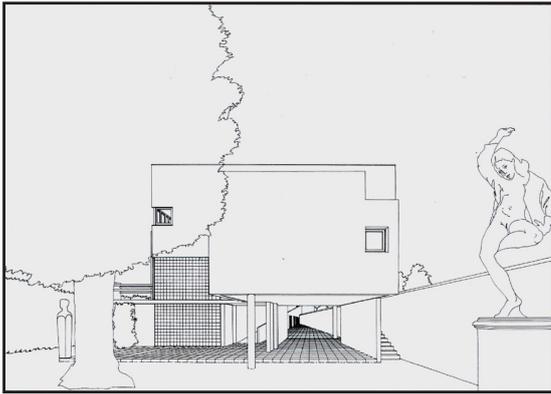
Pavillon A  
axonométrie  
nord

- à l'ouest, entre pavillons d'Ingres et S. Vittore,  
**projet A :**

Gypsothèque de l'Académie de France à Rome  
et salle d'exposition ; logement et studio pour  
pensionnaire de l'Académie. Surface habitable :  
320 m<sup>2</sup>. Structure béton.



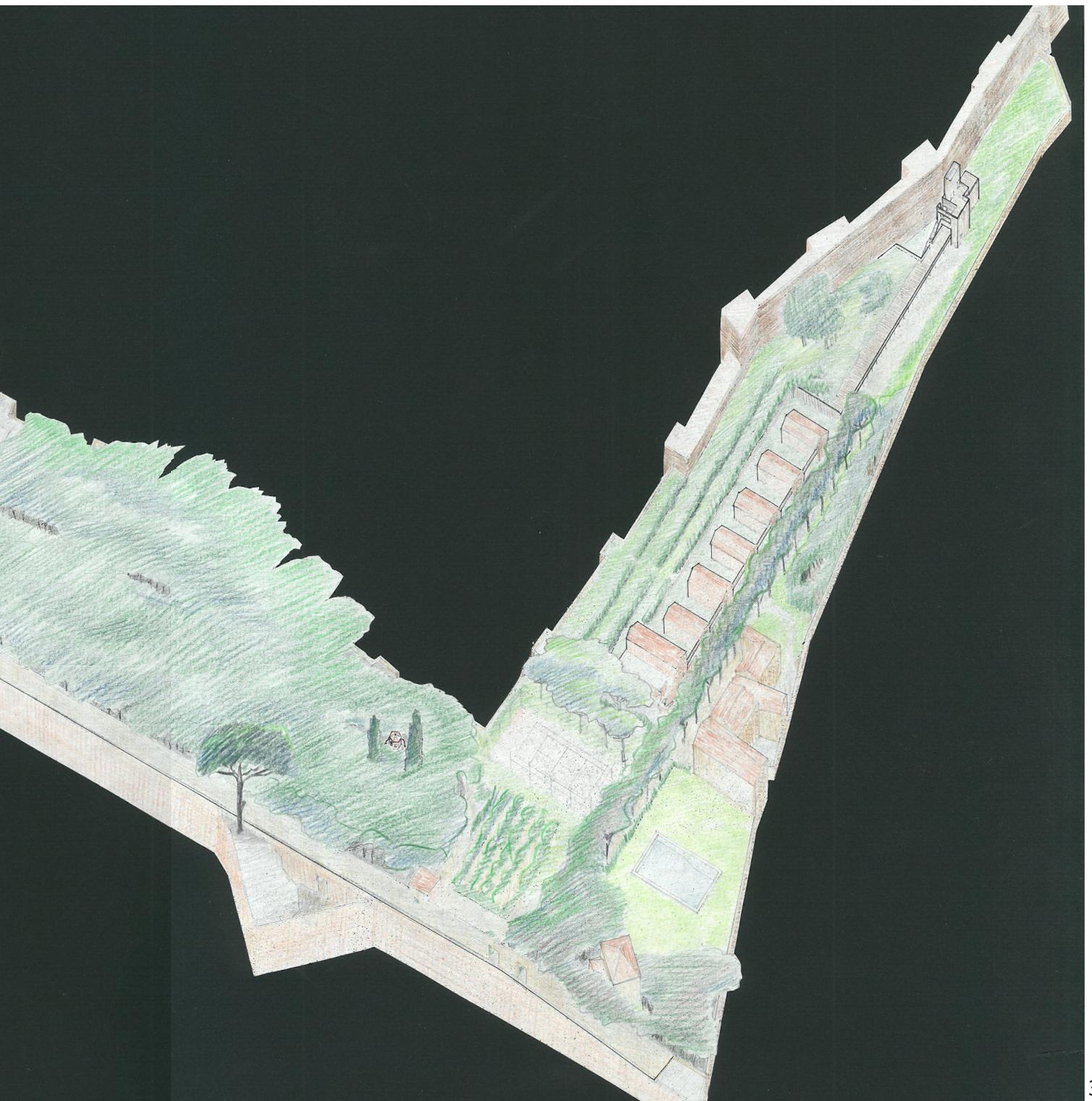
Pavillon A,  
vu depuis une allée



Pavillon A,  
façade  
nord-ouest

- à l'est, dans la Braccheria, le long du Muro Torto, **projet B** :

Logement et studio pour pensionnaire et sa famille. Abri pour véhicules. Surface habitable : 90 m<sup>2</sup>. Structure et bardage bois.





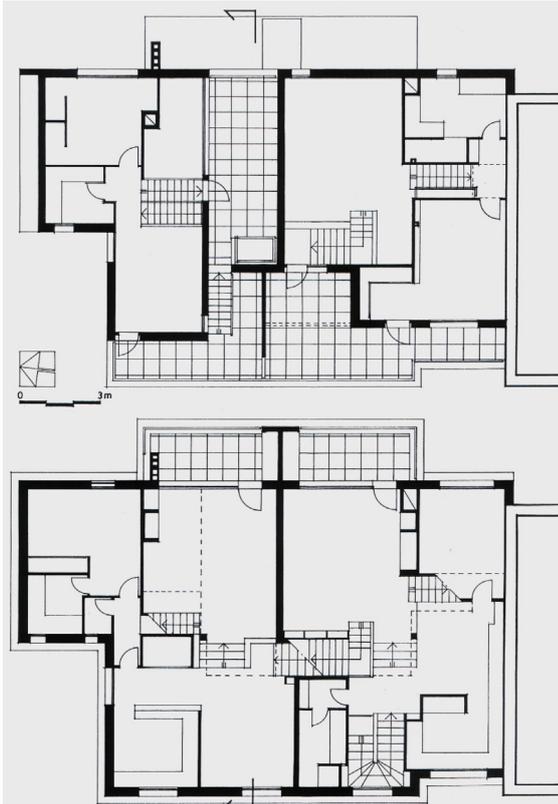
## **2- logements**

## 2 appartements en surélévation d'un immeuble

Boulogne-Billancourt, 1999.

MO privé. 2 duplex sur la terrasse  
d'un immeuble existant: 4 pièces de  
130 m<sup>2</sup> et 3 pièces de 110 m<sup>2</sup>.

Montant des travaux: 2,2 MF ht



Plans

Façade sur jardin



Séjour du 3 pièces

Séjour du 4 pièces





# 12 logements

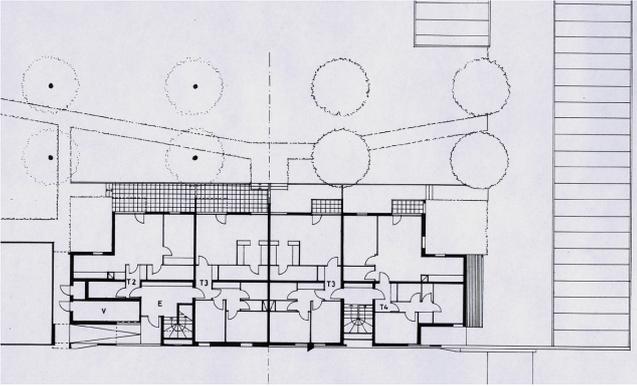
La Flèche (76), 1996.

MO : Sarthe Habitat.

Programme : 12 locatifs hlm.

2 T2, 6 T3, 4T4.

Coût des travaux : 3,3 MF ht.



Demi-plans assemblés  
du rez-de-chaussée à gauche  
et de l'étage type à droite



Façade nord

Façade est sur rue



# 10 logements

Arradon (56), 2009.

Maître d'ouvrage : Vannes Golfe Habitat.

Programme : Location: 2 T2 (51 m<sup>2</sup>), 4 T3 (69 m<sup>2</sup>), 2 T4 (79 m<sup>2</sup>).

Location-accession : 1 T4 (86 m<sup>2</sup>), 1T5 (107 m<sup>2</sup>).

Volumes en bois (bardage et ossature) posés sur les murs du rez-de-chaussée en béton banché qui séparent les jardins privatifs. Couvertures en panneaux sandwich en acier.

Coût des travaux : 742,5 K€ ht.



Maquette numérique



Façade sud-ouest



Vue depuis la route

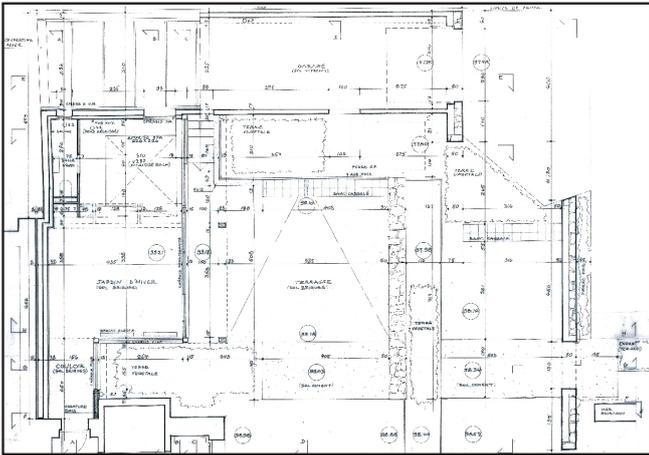




# agrandissement d'une maison (1)

Hanches (28), 2009.

Maître d'ouvrage privé. SHOB : 232 m<sup>2</sup>. Montant des travaux : 123 K€ ttc. Programme : Construction d'une pièce comprenant un spa dans un jardin d'hiver, d'une terrasse et d'un garage.



Plan

Le jardin d'hiver



Vue de l'entrée, projet



Vue de l'entrée

Vue depuis le jardin sur le jardin d'hiver

## agrandissement d'une maison (2)

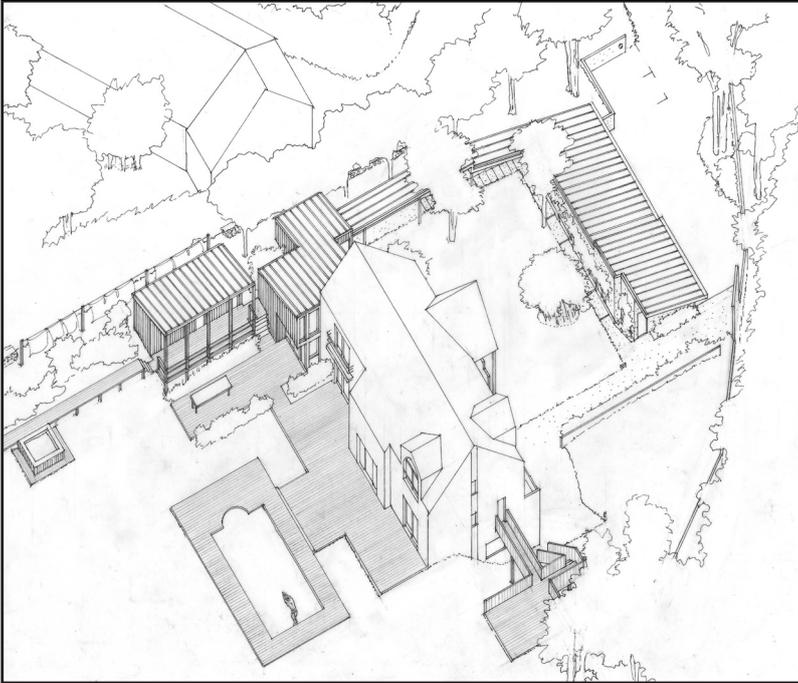
Droue-sur-Drouette (28), 2013-2015. MO privé.

Création d'un garage et **car-port**, pour 6 voitures. Création en pignon nord-ouest d'une nouvelle entrée et d'une salle à manger-cuisine. Création d'une annexe comprenant sauna, salon et galerie. Spa extérieur et abri de jardin. Création en pignon sud-est d'une terrasse sur pilotis.

Dans une deuxième phase, création d'une nouvelle piscine.

Les planchers bas de l'annexe, de l'abri de jardin et de l'agrandissement sont en béton et leur superstructures en ossature et bardage bois. Le garage est en béton, avec portes en bois. Les couvertures sont en ardoises.

Enveloppe des travaux : 600 K€ ttc.



Axonométrie générale sur l'axe sud-nord.

Passage couvert vers l'entrée, garage.





Depuis le car-port,  
passage couvert vers la nouvelle entrée.

Nouveau garage, à l'entrée de la propriété.  
À l'arrière-plan, la maison existante.





Passage couvert entre le *car-port* et l'entrée

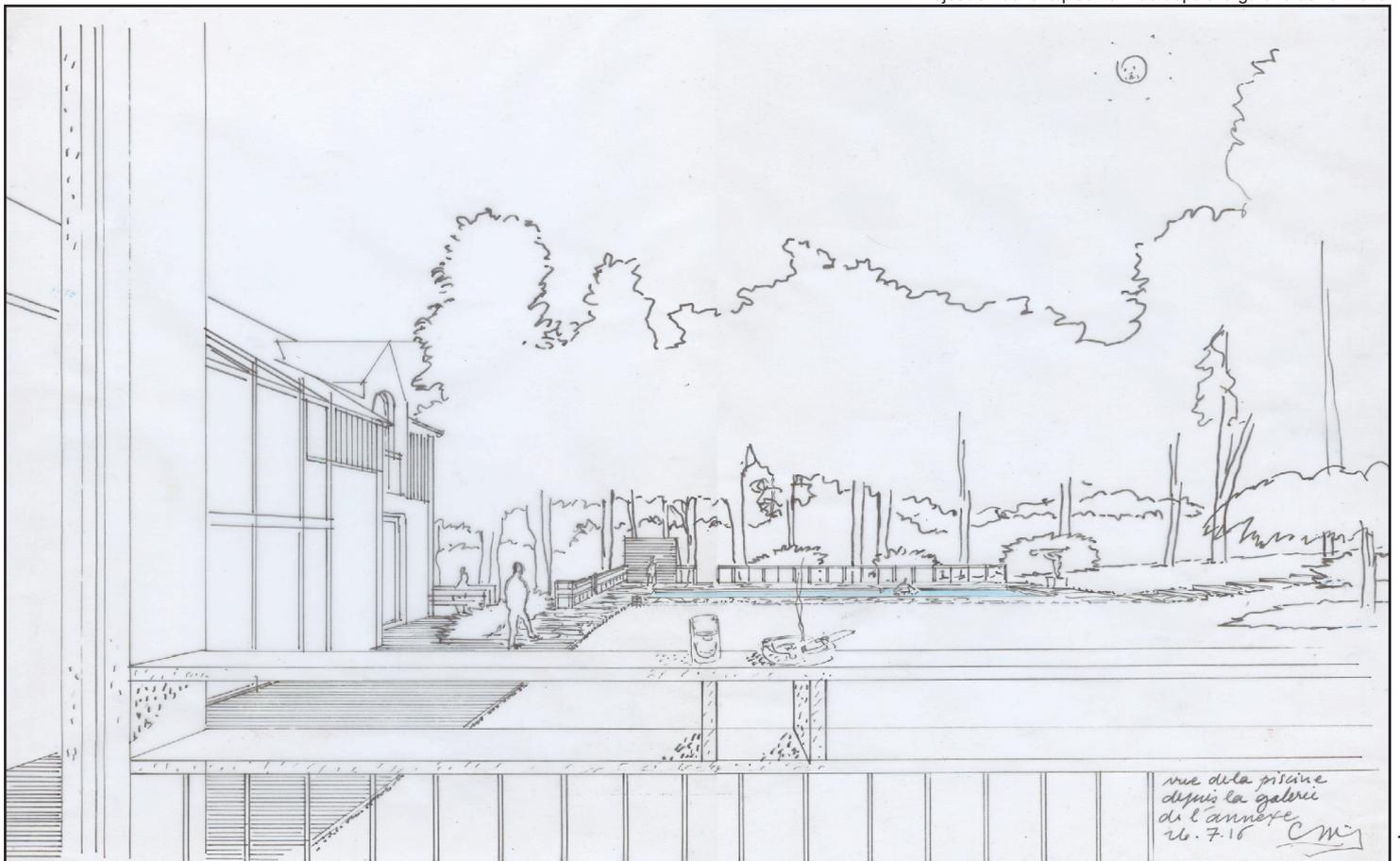


Vue à travers la nouvelle salle à manger  
vers le jardin

Vue depuis la nouvelle salle à manger  
vers le garage



Projet de nouvelle piscine. Vue depuis la galerie de l'annexe





Annexe, façade sud-ouest



De gauche à droite : abri de jardin, annexe et extension (piscine et maison existantes)





## **3- équipements**

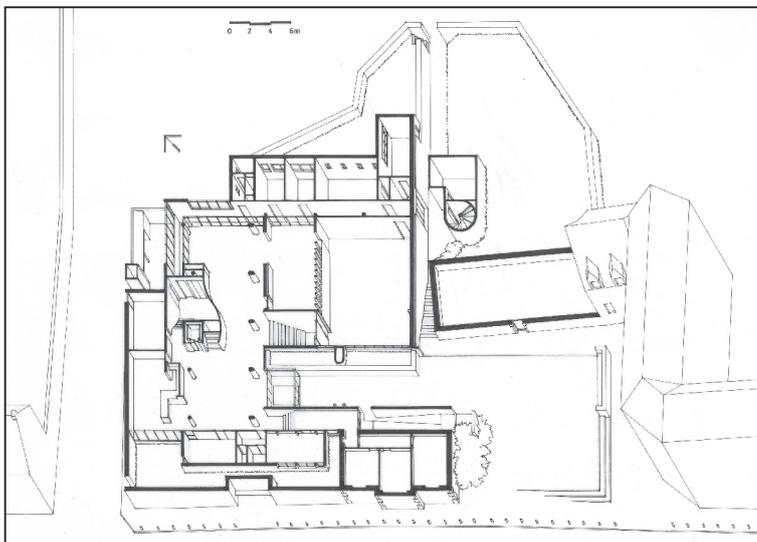
# hôtel de ville

Séné (56), 1992.

Maître d'ouvrage : Mairie de Séné. Surfaces : 1230 m<sup>2</sup> utiles en neuf, 90 m<sup>2</sup> utiles réhabilités. Montant des travaux : 6,34 MF ht. L'exiguïté du terrain a porté à une solution compacte, qui met à profit la déclivité naturelle pour intégrer les relations fonctionnelles entre espaces du public, bureaux des élus et services techniques, et satisfaire à l'exigence de lumière naturelle.

Le projet comporte au total 4 niveaux: le hall à mi-hauteur, un 1/2 niveau inférieur des services techniques, un 1/2 niveau supérieur des services techniques et 1 niveau supérieur de bureaux des élus.

L'ensemble est articulé sur l'escalier principal et un ascenseur à double service.



Axonométrie, rdc

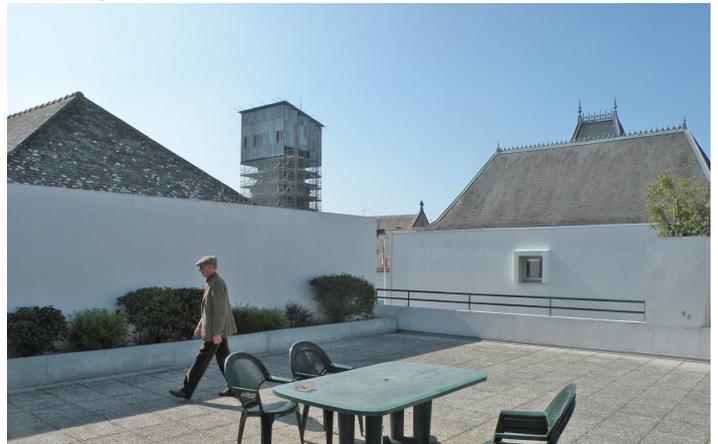
Façade nord-est





Vue sur l'entrée depuis la galerie de l'étage des élus

Vue sur l'église depuis la terrasse située au-dessus de la salle du conseil



Entrée de l'hôtel de ville, entre le bloc de l'ancienne mairie et l'éco-musée





Salle des mariages

Salle du conseil





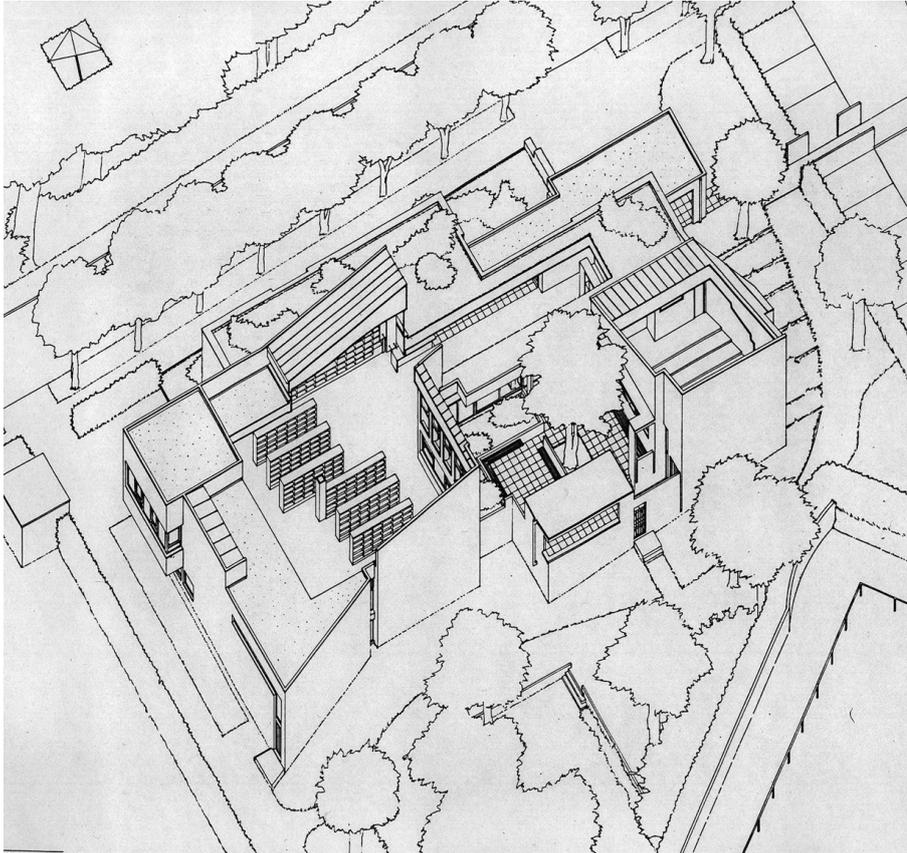
Hall



# médiathèque (1)

Arradon (56), 2002.

MO: Mairie d'Arradon. Surface: 650 m<sup>2</sup> habitables. Prêt et consultation pour dix personnes. Section enfants, heure du conte. Salle de travail. Auditorium accessible indépendamment du prêt. Jardin de lecture. Montant des travaux: 786 K€ ht.



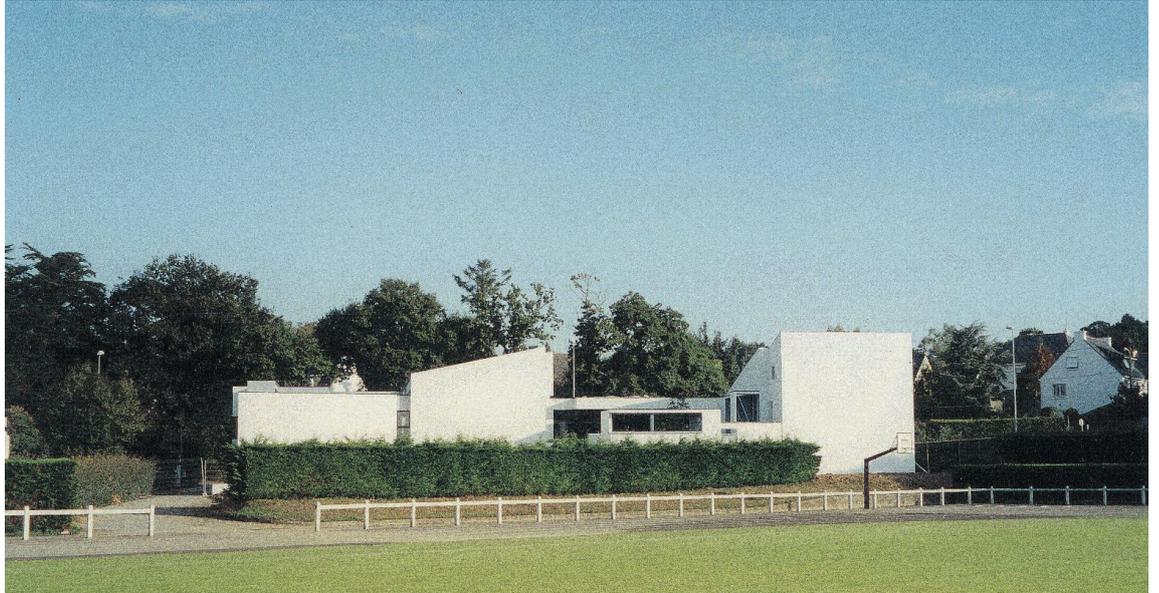
Axonométrie des espaces

Consultation



Jardin de lecture

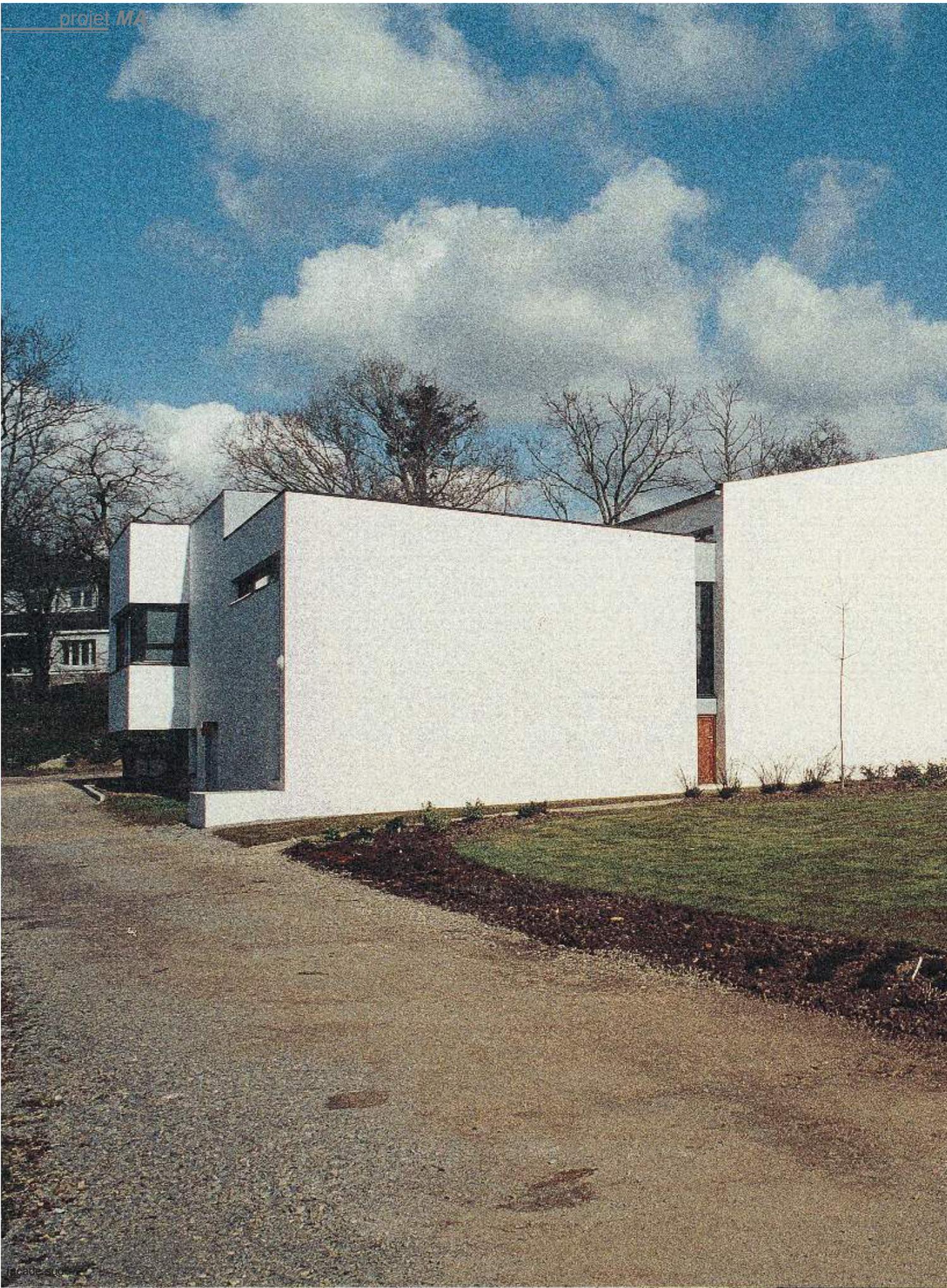




Façade sud

Entrée de la médiathèque









## **3- intégration urbaine, urbanisme**

## pièce urbaine l'Orientis

Concours remporté en 1985 à Lorient, sur un terrain vierge situé à l'entrée nord du centre ville, jouxtant la gare SNCF.

Le programme a intégré, au départ ou ajoutées par la suite, plusieurs sous-parties, dont une gare d'échanges rail-route (projet *GE*), une médiathèque (projet *ML*), un bloc final comprenant commerces à rdc, restaurant d'entreprise et logements (projet *CDV*). La pièce urbaine comprend aussi la poste principale, des bureaux, plusieurs ensembles de logements, des commerces et des parkings).

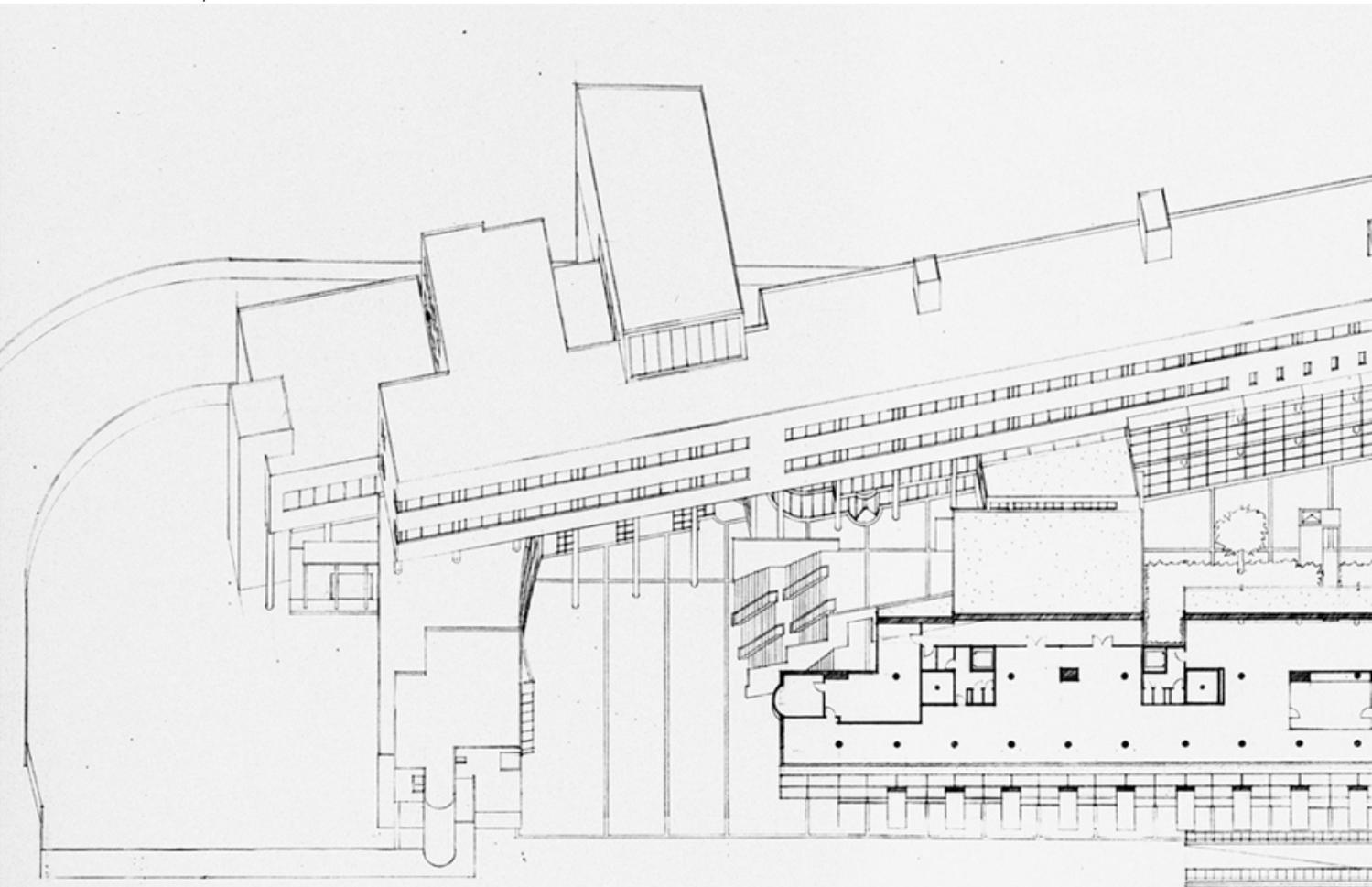
L'ensemble est intégré sur deux lignes non parallèles articulées transversalement.

Collaboration: B. Guillouët, M. Fatus, AIA. MO : Ville de Lorient.  
MO délégué : SEMAEB.



Façade de la ligne bâtie sur le boulevard Cosmao-Dumanoir

Axonométrie éclatée de la pièce urbaine

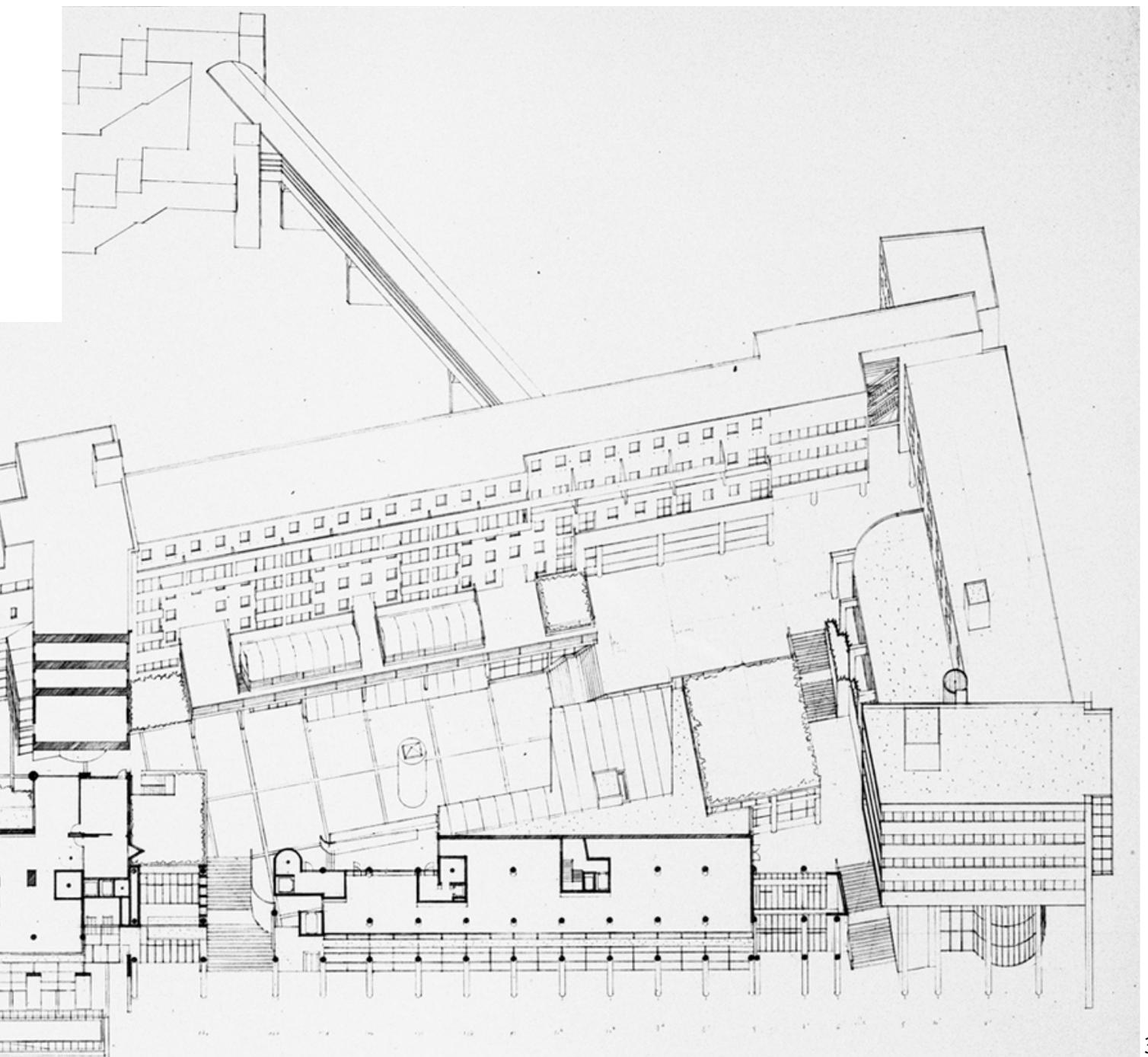


# gare d'échanges rail-route

Lorient, 1985.



Hall de la gare d'échanges.



## médiathèque (2)

### projet intégré à la pièce urbaine l'Orientis.

Lorient 1995.

Surface: 3620 m<sup>2</sup> habitables. Programme: Prêt et consultation; section enfants, heure du conte; salles de travail; auditorium accessible indépendamment de la médiathèque. Montant des travaux: 14,15 KF ht

Le programme a été décidé alors que la pièce urbaine était en travaux. L'accès, le hall et les différents espaces ont été placés au croisement de ses deux trames, autour d'un patio, et éclairés de toutes parts.



Entrée de la médiathèque

Pignon est : à l'entresol, la médiathèque.



Sortie de la médiathèque (vue sur la poste).





Une salle de consultation et prêt

Hall de la médiathèque



# projet d'aménagement d'un centre bourg

Arradon (56), 2004.

MO: Mairie d'Arradon.

Bâtiments: a, salle de réunions 120 m<sup>2</sup>; b, immeuble comprenant: commerces 133 m<sup>2</sup>, locaux associatifs 154 m<sup>2</sup>, logement de 3 ou 4 pièces.

Travaux de voirie, mobilier urbain et divers aménagements extérieurs.

Montants prévisionnels de travaux: tranche ferme infrastructure 500 K€; tranche conditionnelle bâtiments 200 K€ ht et 500 K€ ht.

Projet partiellement réalisé.



Vue aérienne  
d'Arradon vers  
le sud-est,  
années 1960.

Arradon est une commune littorale du golfe du Morbihan, à 6 km de Vannes. Encore rurale dans les années 1960, sa croissance l'a portée aujourd'hui à dépasser 5000 habitants en 2000.

La municipalité a décidé de redynamiser son centre bourg, qui est resté celui d'un village et a perdu de sa densité dans cette même période de croissance. Un périmètre du projet a été défini qui correspond au noyau du village et au départ de ses rues adjacentes.

Le bourg actuel est organisé à partir d'un quadrilatère central de rues qui définissent une place, autour d'une chapelle qui fut l'église paroissiale jusque vers 1900, lorsque fut réalisé un projet urbain ambitieux. La chapelle fut alors diminuée de moitié, elle s'est trouvée donc décentrée dans la figure urbaine, libérant un nouvel espace pour le centre du bourg, qui sert couramment soit de parking soit de marché. Autour du chevet de la chapelle étaient répartis jusqu'à récemment divers bâtiments

plus ou moins anciens, dont il restait récemment une maison, au nord-est. A la fois intuitivement et dans le but de répondre à certains besoins en équipements publics et emplacements commerciaux, on a imaginé de construire à nouveau à proximité immédiate du chevet de la chapelle, sur la façade est du quadrilatère central.

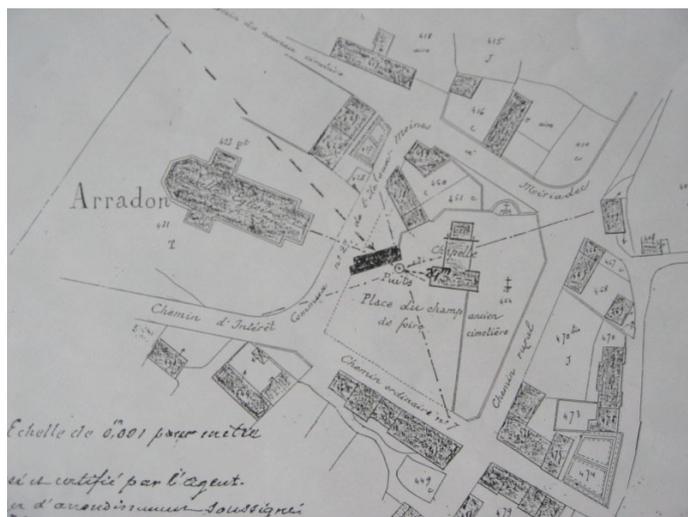
Cette intuition a été corroborée par l'analyse combinée de l'urbanisme récent et de l'occupation progressive de l'espace depuis les temps les plus reculés. Le remaniement de la fin XIX<sup>ème</sup> siècle a consisté dans des évolutions fonctionnelles importantes, avec en premier lieu la création au sud de la place d'une voie qui permette une circulation périphérique, et de définir clairement l'espace central du bourg. Dans celui-ci, la chapelle est demeurée le lien manifeste au passé du bourg. Pour dépasser la seule nostalgie, qui n'aboutirait qu'à un plan de conservation de l'édifice séparé du projet urbain, il faut considérer l'histoire de la forme urbaine, y compris les indices de son développement dans des temps peu ou non

## Trois phases d'évolution du bourg (le nord vers la gauche du plan) :

1- Le bourg d'Arradon avant la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : le réseau viarie n'est pas encore constitué en tracé urbain. La chapelle a une longue nef étendue vers l'ouest, encore entourée de l'ancien cimetière. Mais un nouveau cimetière a déjà été installé à l'extérieur du bourg.



2- Le bourg en 1893 : le creusement d'une voie (chemin rural) au sud du cimetière établit une circulation périphérique et une place. La chapelle est amputée de sa nef, le cimetière peu à peu supprimé, des maisons démolies et leurs terrains intégrés à l'espace public, laissant place à un nouveau champ de foire. Un bureau de poste sera édifié à l'emplacement du calvaire, au sud-est du chevet de la chapelle. Une nouvelle basilique est projetée au nord, orientée nord-sud, achevée en 1903.



3- Plan de cadastre du centre-bourg jusqu'aux années 1980.

Au sud-est de la chapelle, les immeubles indiqués en hachuré, consistaient l'un dans le bureau de poste construit au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le second dans une extension de ce dernier, des années 1960. Ils sont aujourd'hui supprimés.

Il ne reste à proximité immédiate de la chapelle que la maison située au nord-est, que l'on voit ici amputée des deux tiers depuis les années 1970.



datés, dont le récit resurgit dans la présence permanente de la pierre et de l'architecture. L'intérêt de la chapelle comme monument religieux réside dans la longue durée de ses fonctions symboliques et pratiques, au sein et autour desquelles s'est élaboré l'espace du bourg.

Très tôt, le christianisme a superposé ses lieux de culte aux rites archaïques pré-existants, et de façon plus décisive à partir du VII<sup>ème</sup> siècle. Dans ces rites, l'homme était en rapport à la nature et au « cosmos », c'est-à-dire à un univers ordonné, sensible, animé, dans un ensemble harmonique. Et, si la première édification connue de la chapelle actuelle ne remonte qu'au XV<sup>ème</sup> siècle, le site ne pouvait qu'être déjà consacré auparavant comme lieu de pratiques rituelles, soit déjà chrétiennes soit encore païennes et magiques, comme il en existait partout dans la région. L'héritage cosmologique que le christianisme s'est approprié (avec no-

tamment le culte des saints, malgré le monothéisme) a ses conséquences typiques dans des dispositions fondamentales de la chapelle d'Arradon telle qu'on la perçoit encore aujourd'hui. Tout d'abord, simplement dans l'emplacement du bâtiment à proximité d'un point d'eau, choisi naguère comme lieu où pourrait se fonder un espace préconscient, voire présocial d'installation, aux temps des rites cosmiques. Ce choix fondateur avait marqué et valorisé le site ainsi affecté d'une fonction sacrée et l'avait ainsi ancré dans le temps mythique. Le second aspect de l'héritage de l'espace archaïque légué à l'époque chrétienne est l'orientation classique est-ouest de l'axe du bâtiment, et son parallèle à la course du soleil. En décrivant cette dernière le bâtiment a repris un rapport entre la terre et le ciel, soit entre les usages du culte qui rythment la vie quotidienne, et les astres.



Vue de la chapelle, dans un état intermédiaire d'avant la destruction du clocher et de la totalité de la nef vers 1900. Et photo de l'état actuel.



Politiquement, le christianisme n'a pu s'instaurer qu'en calquant certains de ses rites sur les pratiques antérieures. Avec la succession de la civilisation chrétienne au paganisme, s'est développée, à travers les âges, une dynamique de l'espace du bourg, avec d'une part une stabilisation et densification par des maisons construites autour du sanctuaire initial ; d'autre part avec une expansion à l'ouest, du côté de l'accès collectif au sanctuaire, où fut bâtie la nef. La nef est avant tout un espace ouvert dont le statut n'est pas figé à travers les époques, si l'on considère par exemple que jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle, l'on y enterrait les défunts de la paroisse.



Maisons proches du chevet de la chapelle, ancienne église.

D'abord au nord, puis seulement à l'est de l'église du XIV<sup>ème</sup> siècle, ont été construites des maisons, y compris la sacristie au XVIII<sup>ème</sup>, tandis qu'à l'ouest, dans l'enclos paroissial, s'est développé le cimetière puis le marché. Puis la place s'est peu à peu formée, jusqu'à sa limitation à l'ouest par un front bâti unitaire, lorsqu'a été dessiné le quadrilatère de la place actuelle. Les fonctions commerciales, religieuses, civiles, se sont donc organisées spatialement et temporellement dans le centre bourg, dans une évolution lente, scandée et parfois contrariée par plusieurs événements.

La formation de ce quadrilatère de rues, embryon de grille rationaliste, est le plus récent de ces événements et assurément le plus conséquent. Il eut lieu à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, quand Arradon connut un

apport de capitaux et une modernisation importante, avec la construction d'écoles, d'une nouvelle église, et la réalisation d'une nouvelle voirie. Et le centre du bourg a donc eu un nouveau plan, à partir de trois voies existantes et par le tracé d'une quatrième sur la limite sud du cimetière qui cède peu à peu du terrain à la place, jusqu'à bientôt disparaître du centre bourg. La nouvelle église a été axée nord-sud, parallèlement à l'entrée principale du bourg. Enfin, presque toute la nef de l'ancienne église, devenue chapelle, a été démolie.

S'il s'est superposé à l'implantation archaïque d'un sanctuaire comme noyau du bourg, s'il l'a fait même oublier, ce tracé rationnel ne l'a pas abolie pour autant. Il constitue un outil décisif et un renouveau du fonctionnement urbain, mais on discerne encore, dans l'axialité de la chapelle légèrement décalée par rapport à la grille rationnelle, l'ancienne relation harmonique entre l'homme et le monde. Le dispositif architectural, bâti, de cette relation, provoque un sentiment de présence et de permanence du monde sensible, et le besoin d'y participer. Il donne à penser que l'architecture a pour première fonction ce repérage local de soi-même. Et malgré une apparente irrégularité dans le nouveau quadrilatère et la démesure de la nouvelle église, quelques proportions de leur tracé témoignent d'un égard de la part des géomètres de 1900, même si c'est probablement inconscient, à certains points significatifs : la hauteur du clocher est ainsi égale à sa distance au transept nord de la chapelle ; et la croisée de ce dernier devient le centre du nouveau quadrilatère ; ces détails de la construction géométrique du nouveau bourg montrent que ce tracé n'a pas été indifférent à la topographie préexistante, et notamment à la présence de la chapelle.



Dans le prolongement de l'entrée au centre du bourg, la rue commerçante est marquée par un front bâti continu, qui remonte au tout début du XX<sup>ème</sup> siècle.

De même, au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, le projet d'aménagement devra prolonger la dynamique ancienne, inscrite dans la longue durée et qu'avait relayée il y a un siècle cette velléité d'urbanisme rationaliste. Il ne s'agira pas de « conserver » la chapelle en l'aseptisant mais au contraire de la réintégrer au fonctionnement organique du bourg, pour la reprise d'un dialogue symbolique entre les activités locales et le site, que celui-ci soit considéré dans son origine primitive et son histoire médiévale, ou projeté en fonction des demandes modernes.



Vue vers le sud, depuis le placître de l'église bâtie fin XIX<sup>ème</sup>. Devant la chapelle, une maison aujourd'hui conservée. Derrière elle, à son chevet, le bloc à un étage d'un ancien bureau de poste a été démoli.

## Le projet architectural et urbain

Il consiste à redensifier autour du chevet de la chapelle. Deux nouveaux bâtiments (1 et 2) y sont prévus, ainsi que de rénover la maison existante (3). Le bâtiment 1, salle de réceptions, a son dégagement sur un parvis (4) surélevé de trois marches par rapport au parking.

Les tracés existants du noyau central sont réaffirmés par l'élargissement des trottoirs, la redéfinition des places de stationnement - le long des rues et sur le parking central -, la construction d'abri bus (A), d'abri pour téléphone public (B) et de bancs aux angles N-O et S-O (B et C), d'escaliers (D et E), d'un portique (F) sur l'ouverture de la placette de la poste, le long de la rue des Frères-Mithouard. Cette dernière est la nouvelle voie creusée dans le cimetière dans les années 1890, décidant du sens giratoire de circulation et de la définition d'une centralité de la place du bourg. Il y a eu une velléité de la prolonger vers l'ouest, jamais aboutie mais qui confirme le projet d'extension de la grille rationaliste dont procède son tracé.

Sa dénivellation par rapport à la place est un caractère essentiel de l'espace du centre-bourg, qui a résisté à plusieurs modifications empiriques. Le renforcement de cette différence de niveau est obtenue en prolongeant le muret de soutènement, avec une rampe (G) déplacée vers l'est.

Tous les arbres sont conservés. Deux nouveaux arbres sont plantés de part et d'autre de la chapelle.

Le pourtour de l'église (dit "placître"), paisible *green* en particulier à l'est de la basilique, était un champ avant la construction de celle-ci. C'est un espace à préserver, avec ses arbres, sa pelouse, son calvaire et son monument aux morts.

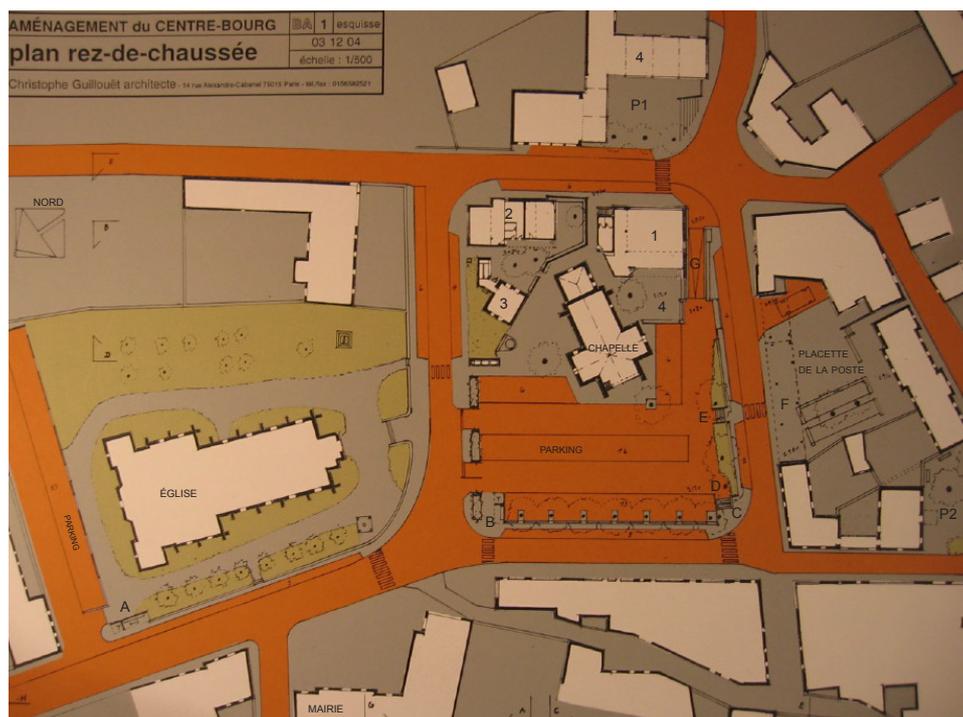
Le parking situé au nord est limité par un muret de 95 cm de haut, pour asseoir l'arrière-plan de l'église et séparer le sol du parking du sol de la pelouse.

Dans d'autres endroits du centre bourg, certains endroits où la rue est longée par des murets qui sont des clôtures de jardins privés, de nouveaux espaces publics sont prévus, qui redéfinissent la densité du bourg. Ces murs ou murets ont été peu à peu modifiés, abaissés, les jardins ont perdu de leur intérêt et ces limitations physiques dégradées de l'espace public ne correspondent donc plus à un centre d'une agglomération aux dimensions désormais urbaines.

Deux élargissements de l'espace public sont dessinés en fonction de cette évolution.

- Au sud-est, une place (P1), limitée à l'est par un nouveau bâtiment perpendiculaire à la rue.

- Au sud-ouest, une place (P2), qui aussi résulte de la suppression d'un mur.





# PUBLICATIONS

- 1978-80 : collaboration à la revue *Dupé* consacrée à l'enseignement du projet d'architecture, Paris.
- 1989-90 : collaboration à la revue *AU Tecnologia*, Rome.
- « Le travail d'architecture », revue *Villa Médicis*, Rome, Carte Segrete, 1989.
- *Écart tracé*, dessins et textes de voyage, Rome, Carte Segrete, 1990.
- Reportage sur la mairie de Séné, réalisation publiée dans *d'A*, septembre 1992.
- Reportage sur la mairie de Séné, réalisation publiée dans *Le Moniteur Architecture-AMC*, déc. 1993.
- Consultant pour le CDROM *Le Corbusier, architecte artiste*, Londres et Paris, Infinitem Publications et Fondation Le Corbusier, 1995.
- « La mesure », chapitre de *Roger Henri Guerrand - Vive L'hédonisme Démocratique !* sous la direction de G. Baty-Tornikian, Paris, Recherches, 2006.
- « Autobiographie d'une idée, de Louis Sullivan » (1924), présentation et traduction d'extraits, revue *Conférence* n° 28, 2009.
- « Une lecture de Louis H. Sullivan », dans *Tours et détours*, SFA et université de Limoges, 2008.
- « Autobiographie d'une idée, de Louis Sullivan », présentation et traduction d'extraits, revue *Conférence* n° 30-31, 2010.
- « L'Espace Citrohan », dans *Espaces déterritorialisés*, SFA et université de Limoges, 2010.
- Traduction et présentation d'*Autobiographie d'une idée*, de L. H. Sullivan (1924), Paris, Allia, 2011.
- « Pour un art du gratte-ciel » de Louis H. Sullivan (1896) : présentation et traduction, revue *Conférence* n°33, 2011.
- « Affect et intellect en architecture » de Louis H. Sullivan (1894) : présentation et traduction, revue *Conférence* n°35, 2012.
- « Architecture et peuple » de Louis H. Sullivan (1906) : présentation et traduction, revue *Conférence* n°36, 2013.
- « Le "problème" Sullivan » et traduction de « Style » de Louis H. Sullivan (1888), revue *Conférence* n°38, 2014.
- « Que veut dire le rapport forme/fonction en architecture ? » dans *Ethiques du goût*, Paris, Harmattan/Institut Charles Cros, 2014.
- « La sensation fonctionnelle de l'architecture », dans *Esthétique et complexité – Création, expérimentation et neurosciences II*, Paris, éditions du CNRS, 2014.
- Traduction de « Traits et tendances de l'architecture américaine » (1886) de Louis H. Sullivan et « Remarques sur une écriture de la théorie de l'architecture », dans *Revue de l'association des professeurs de lettres (APL)* n° 151, automne 2014.
- *Pour un art du gratte-ciel* - présentation et traduction des essais de Louis H. Sullivan, Paris, Allia, 2015.

## À PARAÎTRE EN 2017 :

- Présentation et traduction des essais de *Kindergarten Chats*, de Louis H. Sullivan.